# Suivi du registre électoral

Suite au résultat du registre électoral qui s'est tenu les 14, 15 et 16 février dernier en vertu du Règlement sur les élections du Conseil de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean, des élections générales auront lieu à Mashteuiatsh le 27 mai 2013.

D'ici cette date, les élus actuels de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan continueront de siéger conformément au mandat qui leur a été confié le 31 mai 2010 et à remplir les devoirs et obligations qui leur incombent, au mieux de leur capacité et dans les meilleurs intérêts de la Première Nation.

Évidemment, la situation actuelle nécessite des ajustements dans le traitement de certains dossiers qui sont actuellement menés par les élus et le personnel de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, notamment le Secrétariat exécutif.

De façon générale, le développement de nouveaux dossiers ou engagements politiques est mis en veilleuse et un travail de transition vers un nouveau Conseil de bande débute, entre autres par la préparation d'un bilan et d'un état de situation des dossiers. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan va s'assurer de garder ouverts les canaux de communication avec les divers intervenants et d'apporter un suivi approprié à tout dossier qui pourrait le nécessiter. Les programmes et services de l'organisation administrative continuent de se donner dans un souci d'efficacité et de qualité.

À moins qu'une situation ne l'exige ou sinon que pour assurer le bon déroulement des opérations et des activités, les élus vont éviter de prendre des décisions pouvant engager le prochain Conseil de bande. Aucune rencontre publique impliquant les élus n'est prévue d'ici les prochaines élections.

Pour toute question, vous êtes invité à contacter le Secrétariat exécutif au 418 275-5386, poste 388 ou à joindre la personne-ressource attitrée à votre dossier.

**Source :** Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

# Activités annulées

Les activités prévues dans le cadre des dossiers suivants sont mises en suspens :

- Démarche *Tshinamehtaunnu*;
- Dossier « Loi sur la gestion des terres »;
- Suites du Forum sur l'économie;
- Rencontres avec les promoteurs miniers.

Merci de votre collaboration.

**Source :** Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

## Dans ce numéro :


| | |
|---|---|
| Suivi du registre électoral | 1 |
| Activités annulées | 1 |
| Rapport sur la rémunération des élus | 2 |
| Négociation territoriale globale | 4 |
| Projet éolien de Rivière-du-Moulin | 4 |
| *SECTION SPÉCIALE : SUIVI DES PROJETS MINIERS* | 5 |
| Projet de mine du Lac à Paul | 5 |
| Projet de mine au Lac Doré | 6 |
| Projet d'expansion de la mine Niobec | 6 |
| Projet Crevier | 7 |
| Développement minier : préoccupations soulevées | 7 |
| Sommaire des réunions du Conseil | 8 |
| Borne Allô prof | 8 |
| Travaux routiers | 9 |
| Colloque *Savoirs traditionnels autochtones et territoire* | 9 |
| Grand rassemblement des Premières Nations | 10 |
| Chronique de l'école Kassinu Mamu | 10 |
| Centre de santé | 11 |
| Bibliothèque et CACI | 11 |
| Remboursement de la taxe sur les carburants | 12 |

# Rapport sur la rémunération des élus

Suivant certaines préoccupations exprimées récemment par des membres de la communauté en regard de la rémunération des élus, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné à la secrétaire exécutive en décembre dernier le mandat d'identifier et de confier à une firme indépendante l'évaluation de la politique actuelle de rémunération. Afin de préserver l'objectivité de la démarche, il a été convenu que la secrétaire exécutive serait la seule personne autorisée à travailler et à être en contact avec la firme pendant la durée du mandat. Le Conseil de bande s'est également engagé à rendre public le rapport de même que les décisions qui en découleraient.

Le rapport a été réalisé par la firme Alia Conseil de Saguenay, une firme reconnue pour son expertise en matière de développement organisationnel. Il a été déposé le 25 février 2013 et présenté aux membres du Conseil de bande. Voici une synthèse des éléments significatifs de ce rapport ainsi que certaines explications complémentaires en lien avec les préoccupations qui avaient été exprimées.

Le mandat donné à la firme était le suivant :

- Dresser un historique de la rémunération des élus;
- Procéder à une évaluation de la politique actuelle de rémunération des élus;
- Analyser le processus de décision de la rémunération actuelle des élus;
- Faire une évaluation comparative de la rémunération actuelle des élus en tenant compte des rôles et responsabilités de chacun;
- Produire un rapport d'analyse qui inclut des recommandations en regard de la rémunération et du processus de décision.

**Historique**

Les consultants d'Alia Conseil constatent que :

- Le modèle de fonctionnement du Conseil de bande est passé d'un modèle de gérance à un modèle de gouvernance, ceci en raison des dossiers et des enjeux. La rémunération des élus a évolué dans le même sens que l'évolution des responsabilités des élus.
- La rémunération des élus est demeurée stable de 2002 à 2009 pour augmenter significativement par la suite.
- La situation de rattrapage réalisée de 2010 à 2012 est survenue à un moment où l'ensemble de la rémunération de la classe politique fait l'actualité et au moment où il est question de mesures d'atténuation dans l'organisation.
- Au-delà des chiffres, les gens n'ont pas tous en mémoire les éléments historiques permettant de bien comprendre l'évolution des choses.

Alia Conseil souligne que la politique de rémunération des élus doit être adaptée à la structure organisationnelle et être un levier pour l'atteinte des objectifs.

**Politique de rémunération**

Parmi les recommandations concernant les assises de la politique, la firme suggère d'intégrer certains aspects importants à même la politique, comme la mission de l'organisation et la première responsabilité de ses leaders qui est d'en assurer la réalisation. Il s'agit ici de pouvoir porter un jugement de valeur sur la rémunération des élus avec la bonne perspective.

Elle recommande aussi de préciser les objectifs poursuivis par la politique de rémunération, comme :

- Attirer des ressources humaines compétentes et ayant le profil recherché;
- Offrir une rémunération juste et équitable à l'interne;
- Favoriser l'exclusivité de ses ressources;
- Favoriser l'imputabilité (obligation de rendre compte) face aux attentes et aux résultats;
- Favoriser une constante motivation;
- Maintenir un climat organisationnel favorable;
- Structurer la gestion de la rémunération et contrôler les coûts;
- Favoriser la transparence.

La firme stipule aussi que devrait être précisée la base sur laquelle est fixée la rémunération :

- Selon la capacité financière de l'organisation :
  - Rémunération tenant compte de l'équité interne avec les employés et de comparables avec l'externe;
  - Équité interne assurée à partir de la politique salariale des employés;
  - Équité externe assurée au besoin par une enquête avec des marchés pouvant servir de balise.

Puisque l'équité interne, la reddition de comptes et l'imputabilité constituent des principes visés par la politique, la firme mentionne qu'il serait souhaitable de préciser les responsabilités afférentes à chacune des fonctions, soit chef, vice-chef aux affaires extérieures, vice-chef aux relations communautaires et conseiller, à même la politique de rémunération.

**Processus de prise de décision**

Le rapport recommande de préciser et départager les responsabilités quant à l'élaboration, la mise à jour et l'administration de la politique de rémunération. On rappelle que :

- Le Conseil de bande est l'autorité suprême et que son rôle est d'adopter la politique de rémunération des élus et d'en assurer son application;
- Le directeur général agit comme personne neutre, garante du respect de la politique.

Considérant les enjeux éthiques et sociaux, on recommande la mise sur pied d'un comité consultatif composé principalement de ressources externes à

**SUITE À LA PAGE SUIVANTE ➔**

# Rapport sur la rémunération des élus (suite)

l'organisation, afin de mieux encadrer les responsabilités du Conseil de bande et faire des recommandations quant à l'évaluation et la mise à jour de la politique.

Également, plutôt que de statuer, tel que le prévoit la politique actuelle, au début du mandat sur la question de la rémunération, il est recommandé que les ajustements d'honoraires des élus, lorsque applicables, soient identiques aux ajustements de l'échelle salariale des directeurs de service du Conseil de bande et qu'ils s'effectuent au même moment.

**Structure et détermination de la rémunération**

Quant à la détermination de la rémunération des élus, Alia Conseil recommande d'éviter de comparer les fonctions de conseiller et de directeur de service, puisqu'il s'agit de deux fonctions différentes; une est administrative et est attribuée en fonction des exigences de l'emploi (formation, expérience) et l'autre est politique, donc la personne est élue par la population pour orienter et prendre les décisions concernant le développement de la nation. La firme recommande de retenir plutôt la fonction de chef à titre d'emploi de référence aux fins de comparaison autant à l'interne qu'à l'externe. Il est proposé d'introduire une échelle avec trois classes représentant la hiérarchie des fonctions du Conseil de bande – puisque auparavant un vice-chef recevait la même rémunération qu'un conseiller.

Dans cette échelle, Alia Conseil recommande de fixer la rémunération du chef (emploi de référence) à au moins 10 % du maximum de l'échelle des emplois de l'organisation. Deux scénarios sont présentés et ceux-ci prévoient une différence de salaire de 25 % ou de 30 % avec le conseiller. Pour la firme, les deux scénarios sont techniquement acceptables. Le scénario à 25 % a le mérite d'avoir déjà servi de référence tout en se rapprochant le plus de l'écart observé entre les classes d'emploi des employés du Conseil de bande.

En considérant cette option d'écart de 25 % entre le salaire du chef et du conseiller, l'échelle salariale suivante est recommandée :

| Fonction | Honoraires annuels Juin 2012 | Nouveaux honoraires annuels | Échelle |
|---|---|---|---|
| Chef | 99 575 $ | 98 522 $ | 100 % |
| Vice-chef | Identiques au conseiller | 86 207 $ | 87,5 % |
| Conseiller | 79 660 $ | 73 891 $ | 75 % |

Il n'existe pas de comparable externe identique entre les fonctions politiques autochtones et celles au Québec ou au pays. Au pays, les champs de compétences et les pouvoirs sont répartis à différents niveaux : politique municipale, politique provinciale et politique fédérale. Dans le monde autochtone, les élus doivent assumer l'ensemble de ces champs de compétences. Alia Conseil a tout de même fait l'exercice d'identifier quelques comparables afin d'évaluer l'équité externe.

Pour le chef, selon les comparables externes, la rémunération se compare à la moyenne des salaires d'un directeur de la fonction publique, d'un député au niveau provincial et est supérieure aux salaires des maires des villes environnantes.

Pour le vice-chef, la rémunération se compare à l'interne au salaire d'un responsable de secteur. À l'externe, elle se situe dans la partie supérieure du salaire des maires des villes environnantes.

Pour le conseiller, la rémunération se compare à l'interne au salaire d'un chef d'équipe ou d'un professionnel classe 10. À l'externe, elle se situe dans la partie inférieure du salaire des maires des villes environnantes.

Alia Conseil conclut en soulignant qu'*« il demeure essentiel que la politique soit juste et équitable. Elle doit permettre d'attirer et de retenir des ressources de qualité à la hauteur des attentes »*.

**Décision du Conseil**

Dans le contexte actuel où le présent mandat a été donné à la secrétaire exécutive avant la signature du registre électoral et où la remise du rapport est survenue après le registre et que de nouvelles élections auront bientôt lieu, le Conseil devait tout de même prendre une décision concernant la rémunération. En effet, au moment de prendre une décision sur la rémunération en 2010, les élus s'étaient engagés à trouver de nouvelles sources de financement qui permettraient l'autofinancement de la gouvernance. Avec une année de moins au mandat, les résultats seront moindres que ceux escomptés à cet égard. De plus, les élus souhaitaient revoir le code électoral et débattre de la permanence politique; ce scénario n'est plus possible dans le contexte où des élections auront lieu en mai 2013 et que le présent Conseil ne veut pas engager le prochain Conseil.

Ainsi, suite à la réception du rapport d'Alia Conseil le 25 février dernier, les élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ont majoritairement pris la décision d'approuver l'intégralité du rapport. Cependant, il a été déterminé de laisser aux prochains élus la mise en application des modifications proposées, puisque certains changements et réflexions concernant la rémunération des élus peuvent avoir des incidences sur des sujets comme le règlement sur les élections, la permanence des élus ou le financement de la gouvernance (pour éviter les impacts sur les budgets des programmes et services). Ainsi, seule la nouvelle échelle salariale est appliquée aux élus actuels, et ce, en date du 25 février 2013, selon le scénario du 25 %.

Il est à noter que le rapport final d'Alia Conseil et la politique actuelle de rémunération des élus peuvent être consultés dans leur intégralité dans le site Web **www.mashteuiatsh.ca**.

**Source :** Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

# Négociation territoriale globale

Suite à la tenue des élections du gouvernement provincial en septembre 2012, le dossier de la négociation territoriale semble reparti vers une lancée. En effet, en novembre dernier, le gouvernement du Canada a reconfirmé le mandat du ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) concernant la négociation avec les Premières Nations du Regroupement Petapan. Un mandat similaire a aussi été confirmé en novembre de la part du gouvernement du Québec lors d'une rencontre entre les négociateurs des trois parties, soit Me Sylvain Ross pour Petapan, Me André Bourgeois pour la partie fédérale et M. Normand Bergeron pour le Québec. Pour leur part, les chefs du Regroupement Petapan s'étaient réunis à l'automne dernier, suite à l'élection du Conseil des Innus de Nutashkuan, afin de faire le point, mettre à jour l'avancement des travaux depuis le mois d'avril et désigner le chef responsable du regroupement. En effet, malgré le retrait du fédéral de la table de négociation suite à la fin du mandat du négociateur fédéral au 31 mars 2012, les travaux de négociation entre le Québec et Petapan se sont poursuivis entretemps.

Le chef des Pekuakamiulnuatsh, M. Clifford Moar, à titre de chef responsable de la négociation globale menée par le Regroupement Petapan, a rencontré la première ministre Mme Pauline Marois ainsi que la ministre déléguée aux Affaires autochtones, Mme Élisabeth Larouche, le 15 janvier dernier à Montréal. Cette première rencontre a permis, entre autres, de faire le point sur le dossier de la négociation, d'échanger sur le chemin parcouru jusqu'à maintenant et de s'assurer de poursuivre dans des conditions favorables à l'étape ultime, soit un projet de traité. De plus, la rencontre visait aussi à confirmer la responsabilité de la première ministre dans le suivi de notre négociation globale en raison des enjeux nationaux et à s'assurer que le dossier demeure à son niveau. En ce qui concerne le ministre fédéral d'AADNC, suite à la confirmation du mandat et à la nomination récente du nouveau ministre M. Bernard Valcourt, le chef M. Moar est toujours en attente du fédéral d'une rencontre de même type que celle tenue avec la première ministre Mme Marois.

Quant aux travaux de la table de négociation, soulignons que les trois négociateurs se sont entendus sur un plan de travail dont l'échéancier devait être ajusté en mars 2013 selon l'avancement obtenu. Actuellement, les travaux sont concentrés sur la finalisation des délimitations des Innu assi des trois Premières Nations et du chapitre sur Innu aitun. Des discussions sont également prévues au niveau des autres affectations du régime territorial (parc ilnu et autres), des mesures socioéconomiques, de l'autonomie gouvernementale en lien avec le financement et la fiscalité ainsi que le chapitre sur les dispositions générales. Nous vous invitons d'ailleurs à suivre les travaux par le journal *Shash Petapan* du Regroupement Petapan.

**Source :** Secrétariat exécutif
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

# Projet éolien de Rivière-du-Moulin

La société EDF EN Canada inc. travaille actuellement à la réalisation d'un projet éolien de 350 MW situé dans la réserve faunique des Laurentides. Évalué à plus de 800 millions de dollars, ce projet a franchi toutes les étapes de consultation gouvernementale et entame sa phase de construction. Sa mise en service est prévue en deux étapes, une première en décembre 2014 et une deuxième en décembre 2015. Étant presque entièrement situé dans la partie sud-ouest, territoire ancestral partagé avec les Premières Nations d'Essipit et de Pessamit, le dossier a été travaillé à ce jour conjointement par les trois conseils de bande concernés.

Depuis le début du projet en 2007, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'est montré favorable à sa réalisation tout en voulant s'assurer du respect des droits et intérêts de notre Première Nation sur ce territoire. Un mémoire a été déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en avril 2012 et des discussions directes ont été établies avec le promoteur sur la base d'une lettre de ce dernier qui proposait des contributions financières annuelles aux Premières Nations et aux MRC ainsi qu'une participation à l'actionnariat du projet, un accès aux travailleurs ilnu lors de la construction et l'exploitation du parc et la possibilité pour les entreprises autochtones d'obtenir des contrats de construction.

Les trois Premières Nations poursuivent toujours les négociations afin de concrétiser, par une entente formelle, l'esprit du partenariat envisagé en 2007. Avant d'entamer le présent projet, EDF EN Canada inc. a travaillé à la construction de deux autres parcs éoliens au Québec.

**Source :** Secrétariat exécutif
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

# SECTION SPÉCIALE : SUIVI DES PROJETS MINIERS

*Il existe quelques projets miniers en développement sur Nitassinan et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend s'assurer d'établir des liens avec les promoteurs de ces projets, en tenant compte des principes adoptés en matière de développement minier, dans le but de s'assurer que les droits et intérêts des Pekuakamiulnuatsh soient pris en compte et que notre Première Nation puisse, s'il y a lieu, en retirer les meilleurs bénéfices. Comme pour l'ensemble des projets miniers, les relations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan avec les promoteurs sont coordonnées par le Secrétariat exécutif et une collaboration s'effectue avec divers services de l'organisation (Éducation et main-d'œuvre et Patrimoine, culture et territoire entre autres) et organismes du milieu local. Voici quelques informations sur ces projets.*

***Source :*** *Secrétariat exécutif*
*Pekuakamiulnuatsh Takuhikan*

## Projet de mine du Lac à Paul

Ressources d'Arianne, une société spécialisée dans l'exploration minière, travaille depuis quelques années sur l'idée d'implanter une mine à ciel ouvert près du Lac à Paul, une zone située à l'extrême est du secteur de Chute-des-Passes. Cette partie de notre territoire ancestral fait l'objet d'un chevauchement territorial avec Pessamit et la compagnie minière doit donc discuter avec les deux Premières Nations.

Pour notre part, étant donné que les premières explorations permettaient de croire à de bonnes possibilités pour une mine, des contacts ont eu lieu avec cette société depuis 2008 afin de suivre régulièrement l'évolution du projet. Des travaux de forage ont été faits en de nombreux endroits pour situer plus précisément le secteur où était présente une sorte de roche contenant du phosphore, un élément qui entre dans la fabrication d'engrais et qui est susceptible d'être en demande sur le plan mondial.

Suite aux analyses en laboratoire des échantillons prélevés et à l'évaluation du potentiel, il est permis de penser à une exploitation de plus de vingt ans. Aussi, la société s'est mise à travailler sur l'élaboration du projet de façon plus sérieuse. Ce genre d'exploitation nécessite la construction d'une usine qui va permettre de broyer les roches contenant du phosphore et en faire une fine poudre qui sera ensuite transportée par camion-remorque jusqu'à un port pour être acheminée vers des clients de divers pays.

Actuellement, la société en est encore au stade des études de faisabilité et des études d'impacts environnementaux, mais le projet se dessine de plus en plus. On sait où seraient localisés l'usine, les campements, les zones d'extraction et les zones de résidus. Le travail se poursuit afin de déterminer les routes à utiliser pour se rendre au lieu où se ferait le transbordement par chemin de fer et ensuite l'acheminement au port ciblé qui est celui de Grande-Anse au Saguenay.

La société Ressources d'Arianne espère être en mesure de commencer l'exploitation en 2016, mais auparavant elle devra se trouver un investisseur majeur qui acceptera de mettre les centaines de millions nécessaires pour mettre en marche cette exploitation. La société devra aussi passer par les audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) afin d'avoir les autorisations gouvernementales nécessaires. Les dirigeants pensent pouvoir être en mesure de réaliser, si tout va bien, la construction en 2014 et 2015.

Les relations de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan avec Ressources d'Arianne sont coordonnées par le Secrétariat exécutif et une collaboration s'effectue avec les divers services, notamment avec Patrimoine, culture et territoire pour les aspects environnementaux. Le service Éducation et main-d'œuvre a aussi été mis à contribution et un partenariat est envisagé avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour se préparer à la mise en place de formations afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre pour l'opération de ce type de mine, si le projet se réalise. Une lettre d'intention relativement à ce partenariat éventuel a d'ailleurs été entérinée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan le 12 mars dernier entre la Commission scolaire et Ressources d'Arianne.

D'autre part, bien qu'il ait eu quelques rencontres du Secrétariat exécutif avec les dirigeants de Ressources d'Arianne depuis décembre dernier pour bien comprendre le projet, les négociations ne font que débuter et il n'y a pas encore d'entente ni d'accord de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour ce projet de développement. On surveille de près l'évolution du projet, surtout sur le plan environnemental, et on espère avancer plus dans la négociation au cours des mois qui viennent. Entretemps, on s'assurera que de l'information soit disponible pour la population et on discute avec la société pour qu'elle implante un bureau ici à Mashteuiatsh. C'est un dossier à suivre.

# Projet de mine au Lac Doré

Métaux BlackRock inc. propose de développer une mine de fer, titane et vanadium, avec une capacité de production estimée de 20 000 à 50 000 tonnes par jour, sur le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) dans la municipalité de la Baie-James et de Chibougamau. À notre point de vue, une partie du projet se situe à l'intérieur de Nitassinan ainsi que le transport du minerai qui se fera par l'ajout d'un nouveau tronçon à partir de la zone d'exploitation jusqu'à la voie ferrée existante.

Ce projet consistera potentiellement en une fosse à ciel ouvert, une usine de traitement, un chemin d'accès, un système de convoyeur ou un chemin de fer et une ligne de transmission d'électricité. Les processus d'évaluation environnementale provincial et fédéral sont en cours mais très avancés. Si tout se déroule comme prévu, la construction du projet devrait s'amorcer à l'été 2013.

Comme le projet a potentiellement des impacts sur les Pekuakamiulnuatsh, un financement a été accordé à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dans le but de participer aux études. Deux rencontres ont été tenues avec le promoteur où nous lui avons soumis la liste des entreprises de la communauté et fait valoir notre intérêt pour des emplois. Une rencontre d'information sur le projet devait se tenir dans la communauté, mais elle a été reportée après les élections du Conseil de bande. Parallèlement, des échanges ont eu lieu avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Dans les deux cas, notre démarche visait à recevoir le positionnement de ces deux acteurs face aux impacts du projet sur nos droits et intérêts. Dans le cas du promoteur, nous voulions aussi vérifier son ouverture à convenir d'une entente de type ERA (entente sur les répercussions et avantages). Celui-ci maintient ses positions à l'effet que le projet ne touche pas Nitassinan. Quant au MDDEFP, il dirige notre communauté vers le comité d'examen (COMEX) territoire, un processus spécifique aux Cris en vertu de la CBJNQ du genre du BAPE. Des démarches plus politiques et avec le COMEX territoire sont à venir.

# Projet d'expansion de la mine Niobec à Saint-Honoré

La mine Niobec de Saint-Honoré au Saguenay existe depuis près de 34 ans. Elle est une propriété d'IAMGOLD, une société qui gère des projets de mines à travers le monde. Située sur Nitassinan, mais en territoire municipalisé, elle est la seule exploitation souterraine de niobium dans le monde et l'une des trois principales sources de production mondiale de ce minerai.

Au printemps 2011, nous avons été informés que la société envisageait un projet d'agrandissement de la mine. Des échanges se sont amorcés par le Secrétariat exécutif au niveau politique et sur un plan plus technique afin de voir aux retombées pour la communauté, bien que ce projet soit rattaché à un projet existant et soit situé en territoire municipalisé. Une visite de la mine s'est effectuée à l'été 2012. Nous avons participé aux deux processus de consultation publique sur le projet d'agrandissement à l'hiver 2013. Comme le projet a potentiellement des impacts sur les Pekuakamiulnuatsh, un financement a été accordé à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale dans le but de participer à ces études.

Un document exposant les lignes directrices du processus fédéral d'évaluation environnementale était disponible pour consultation publique au bureau de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entre le 15 janvier et le 1er février 2013. Nous avons aussi participé au processus provincial d'examen et d'impacts environnementaux et déposé nos commentaires le 25 février dernier. Dans ce projet également, une rencontre d'information devait se tenir dans la communauté, mais elle a été reportée après les prochaines élections du Conseil de bande. La construction du projet est prévue pour 2014 et l'exploitation pour 2016 pour une durée de 40 ans.

# Projet Crevier

Le projet Crevier, propriété de la société privée Les Minéraux Crevier inc. (MCI), est situé au cœur de Nitassinan, soit à environ 30 kilomètres au nord de la municipalité de Girardville. Ce projet, qui est encore au stade de développement, vise l'exploitation d'une mine à ciel ouvert de niobium et de tantale. Une rencontre publique d'information a eu lieu en juin dernier dans la communauté.

Le promoteur a effectué d'autres forages en août 2012 afin d'améliorer sa connaissance du gisement. Ces échantillons ont fait l'objet d'analyses cet automne et d'autres évaluations sont actuellement en cours en ce qui concerne le processus métallurgique afin de déterminer la teneur et le niveau de récupération de ces minéraux. Suite à ces analyses, le promoteur prévoit déposer son étude de faisabilité à l'automne 2013. Quant à l'étude d'impact, elle devrait débuter au cours de l'été 2013. La construction de la mine est prévue en 2014-2015 et l'exploitation en 2017.

Le Secrétariat exécutif est en communication avec le promoteur (nous avons eu quelques échanges informels), mais compte tenu de l'état d'avancement du projet, nous n'avons pas débuté les discussions avec ce dernier visant à convenir d'une entente (pré-entente et éventuellement une ERA). Celles-ci devraient s'amorcer au début de l'automne 2013.

**Consolidation des préoccupations soulevées**
**Développement de projets miniers**

| Rencontres / Domaines des préoccupations | Rencontre avec la population 24 avril 2012 | Rencontre avec les gardiens de territoire 6 juin 2012 | Rencontre avec la population et le promoteur de la mine Crevier 12 juin 2012 | Rencontre avec la population et le promoteur de la mine Arianne 27 juin 2012 | Rencontre avec les entrepreneurs 11 juillet 2012 | SDEI 5 octobre 2012 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Environnemental** | • Protection de l'eau | • Activités traditionnelles affectées | • Protection des animaux | • Protection de l'eau<br>• Protection des animaux | • Protection des animaux (exemple : caribou) | |
| **Socioéconomique** | • Insérer des clauses dans EMPM et ERA pour les familles touchées<br>• Soutien financier pour le démarrage d'entreprise<br>• Fonds mis à la disposition des personnes désirant occuper ou utiliser le territoire<br>• Emplois | • Emplois<br>• Dédommagement financier pour les familles touchées | • Emplois<br>• Transport vers le travail<br>• Formation « avant » le début du projet | • Négociation monétaire<br>• Emplois<br>• Niveau de formation exigé | | • Obtenir des contrats réservés avec les minières<br>• Implication financière de Pekuakamiul-nuatsh Takuhikan comme partenaire financier<br>• Formation de la main-d'œuvre et obtention directe dans les entreprises minières |
| **Territorial** | • Régler ou clarifier les questions relatives aux chevauche-ments | • Protection du territoire, surtout après le projet | • Restauration du site après le projet | • Chevauchement avec Pessamit | | |
| **Autres** | • Être informé en amont | • Inquiet pour ce qu'on laisse aux générations futures | | • Exploitation assurée par qui? | | |

# Sommaire des réunions du Conseil de bande

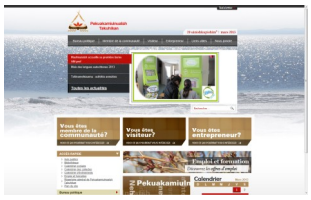

Vous avez pu constater qu'il n'y a plus de chronique « Conseil en bref » dans le présent numéro du *Bulletin d'information*. Afin de rendre compte avec davantage de détails des sujets discutés ainsi que des décisions prises, les élus ont pris la décision de publier un sommaire de chacune des réunions officielles du Conseil de bande sur le site Web.

À cet effet, un onglet *Réunions du Conseil de bande* sera ajouté au cours des prochains jours dans la section *Bureau politique* du site Web **www.mashteuiatsh.ca**. Les gens pourront ainsi prendre connaissance des décisions ainsi que des textes intégraux des résolutions adoptées.

**Source :** Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

# Mashteuiatsh accueille sa première borne Allô prof

La communauté de Mashteuiatsh est heureuse d'accueillir sa première borne interactive Allô prof. Dévoilée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Rio Tinto Alcan et Allô prof à la Maison de jeunes Kushapetshekan et Café jeunesse Kahpe uassats, cet outil interactif de soutien scolaire offre une panoplie de services d'aide aux devoirs gratuits pour les élèves de la 1re année du primaire jusqu'à la 5e secondaire. La borne Allô prof fait aujourd'hui une première apparition en milieu autochtone, à Mashteuiatsh.

Ce projet est né de la collaboration entre plusieurs acteurs, une synergie de plus en plus souhaitée dans les stratégies de soutien à la persévérance scolaire. *« L'ajout d'une borne interactive Allô prof à Mashteuiatsh représente un pas de plus pour la persévérance scolaire et nous sommes fiers d'être partenaire de ce projet. Le décrochage scolaire est un fléau qui affecte notre société, et nous devons déployer tous les efforts pour faire en sorte que plus d'élèves aient envie de continuer d'aller à l'école. Les jeunes de la communauté de Mashteuiatsh disposent maintenant d'un outil de plus pour les aider dans leur apprentissage scolaire, et c'est toute la communauté qui en bénéficiera »*, affirme Jacynthe Côté, chef de la direction, Rio Tinto Alcan.

Pour Gilbert Courtois, vice-chef aux relations communautaires, *« ce nouvel outil interactif mais aussi multigénérationnel vient se greffer au réseau des enfants qui est formé de leur famille, de leurs enseignants, de leurs compagnons de classe et des animateurs comme on peut en trouver ici à la Maison de jeunes et au Café jeunesse. En tant que grand-père, je suis à même de constater l'importance de l'entourage des jeunes dans leur cheminement scolaire et je suis persuadé qu'un outil comme Allô prof peut devenir facilitant au moment d'aider les enfants pour les devoirs. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est très heureux et très fier de procéder à ce premier lancement d'une borne en milieu autochtone ici à Mashteuiatsh ».*

En plus d'être un canal d'accès privilégié aux services d'aide aux devoirs et aux travaux scolaires offerts par Allô prof, la borne agit comme outil promotionnel de l'autonomie et du plaisir d'apprendre. *« Chez Allô prof, nous sommes enchantés de pouvoir mener ce projet avec nos partenaires Rio Tinto Alcan et la communauté de Mashteuiatsh. Bien que nos services s'adressent à tous les élèves du Québec, nous déployons de grands efforts pour les promouvoir dans les milieux plus touchés par le décrochage. Nous souhaitons que la borne interactive bonifie l'accompagnement des jeunes d'ici tout au long de leur parcours scolaire. La forte fréquentation de la maison de jeunes et le dynamisme de son équipe d'animation sont les gages du succès de ce projet que nous aimerions étendre, éventuellement, à d'autres communautés autochtones »*, précise Sandrine Faust, directrice générale chez Allô prof.

**Source :** Santé et mieux-être collectif

# Travaux routiers

**Travaux de réfection - tronçon nord de la rue Ouiatchouan**

La direction Travaux publics et habitation tient à informer la population que les travaux de réfection du tronçon nord de la rue Ouiatchouan reprendront dès la période de dégel terminée, soit vers la mi-mai 2013, et se poursuivront jusqu'à la fin de septembre de la même année.

Les travaux pourraient causer certains inconvénients mineurs et l'interruption de la circulation sur ce tronçon.

Soyez cependant assurés que tout sera mis en œuvre afin de limiter ces inconvénients, autant pour les piétons que pour les automobilistes.

Il est important de mentionner que la descente de bateaux qui se situe près du 1856, rue Ouiatchouan, ne sera pas disponible durant cette période.

**Travaux de réfection - rue Uinishk**

Des travaux de réfection auront également lieu sur la rue Uinishk située à l'entrée sud de la rue Ouiatchouan. Cette rue qui donne accès au parc industriel sera asphaltée en partie et l'infrastructure d'une portion de la rue sera refaite. Ces travaux se réaliseront pendant les mois de mai et juin 2013.

Ces travaux occasionneront la fermeture de cette route pour une période de 4 à 5 semaines.

Nous demandons à la population d'être plus vigilante sur la signalisation qui sera mise en place lors de ces travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source :** Travaux publics et habitation

# Colloque *Savoirs traditionnels autochtones et territoire*

Les 2, 3 et 4 mai prochain, Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, en partenariat avec Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, organise à la salle communautaire de Mashteuiatsh le colloque *Savoirs traditionnels autochtones et territoire*.

Par ce colloque, nous souhaitons permettre la discussion, l'échange et le partage d'idées, de projets, de problématiques et d'enjeux contemporains en lien avec les savoirs traditionnels autochtones et le territoire. Divers thèmes seront abordés, dont la recherche, la langue, le territoire, les plantes médicinales, le développement économique, la transmission, l'éducation et, finalement, le patrimoine. Un vingtaine de conférenciers seront présents, dont des représentants de la communauté scientifique, des membres des Premières Nations du Québec, des représentants de diverses universités dont l'UQAC, l'UDEM, l'UQAT et l'Université Laval, des travailleurs en lien avec les savoirs traditionnels autochtones, une membre de l'exécutif de Forêt modèle de Campo Ma'an au Cameroun et des représentants de la communauté de Mashteuiatsh.

En guise de remerciements envers la communauté de Mashteuiatsh pour sa collaboration dans l'organisation du colloque, les membres de la communauté pourront assister gratuitement aux conférences; une pièce d'identité sera demandée sur place. Par contre, les repas seront payants. Ainsi, les gens intéressés à y participer devront remplir le formulaire disponible aux bureaux de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, à la réception du service Patrimoine, culture et territoire ainsi qu'au Centre administratif de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Pour obtenir le programme préliminaire du colloque, veuillez consulter le site Internet **www.fmlsj.ca**, dans la section *Colloque*.

De plus, nous sommes présentement à la recherche de bénévoles disponibles les 2 ou 3 mai prochains, pour aider au déroulement du colloque. Pour davantage de renseignements sur nos besoins ou pour donner votre nom, veuillez communiquer au 418 275-0222, ou à l'adresse suivante : info@fmlsj.ca.

**Source :** Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

# Grand rassemblement des Premières Nations 2013

**Tshe mishta-natshishkatuta kassinu Ilnuatsh Peikuitsh ka eshilniuta**

Du 11 au 14 juillet prochain, la région toute entière vibrera au son du Teuehikan! La 7e édition du Grand rassemblement des Premières Nations s'inscrit dans le cadre des fêtes du 175e du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sera l'événement à ne pas manquer!

Les membres du comité organisateur s'affairent déjà depuis quelques semaines aux préparatifs afin de poursuivre la tradition, de célébrer notre appartenance à la Terre mère, notre authenticité et notre présence millénaire avec fierté!

**Source :** Comité organisateur GRPN

# Chronique de l'école Kassinu Mamu

## De la GRANDE visite!

Nous avons eu la chance de recevoir l'Académie de basketball du collège d'Alma le 15 janvier en après-midi, au gymnase de notre école. Notre équipe féminine de basketball a participé à une séance d'entraînement et à une petite partie avec les joueurs de l'Académie. On pouvait bien voir l'intérêt des filles, elles étaient très impressionnées par les joueurs. Les membres de l'équipe, qui ont été très généreux et sympathiques, viennent pour la plupart de l'extérieur de la région. Ils font partie d'un programme organisé par le collège d'Alma qui consiste à rencontrer les élèves des écoles primaires et secondaires afin de les encourager dans leurs études et dans les sports.

## Nipaimahanan

Le 21 décembre se déroulait à l'école notre traditionnelle activité de Noël. La journée a commencé avec un bingo en nehlueun. Il y avait d'autres activités pendant la journée : le soccer glacé géant, un jeu de danse et un jeu de console Wii. Après cette série d'activités, nous avons pris part à un déjeuner copieux où les parents étaient invités à se joindre à nous. À la suite du déjeuner, nous étions invités à demeurer au salon pour des jeux de groupe, comme la chaise musicale réinventée et le cri des animaux. Vraiment tordants! Ces jeux ont fait place à une partie plus sérieuse de l'activité, celle de la présentation de chansons, par Tricia Hervieux et Shayna Raphaël-Dominique. Notre journée s'est terminée par un tirage de quelques prix de présence. *« C'était très amusant! »*

**Source :** École Kassinu Mamu

# Centre de santé

**DATES DES CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS JUSQU'AU 18 AVRIL 2013**

| DATES | HEURES |
|---|---|
| Jeudi 28 mars 2013 | 8 h 15 à 12 h 15 |
| Jeudi 4 avril 2013 | 8 h 15 à 12 h 15 |
| Jeudi 11 avril 2013 | 8 h 15 à 12 h 15 |
| Jeudi 18 avril 2013 | 8 h 15 à 12 h 15 |

Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous.

**CLINIQUES GYNÉCOLOGIQUES**

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au **418 275-5386, poste 350**.

**HORAIRE DE TAXI DE GARDE**

| | | |
|---|---|---|
| 18 au 24 mars 2013<br>Taxi Rod (418 275-3832) | 1er au 7 avril 2013<br>Taxi Rod (418 275-3832) | 15 au 21 avril 2013<br>Taxi Rod (418 275-3832) |
| 25 au 31 mars 2013<br>Gilles Paul (418 275-3850) | 8 au 14 avril 2013<br>Gilles Paul (418 275-3850) | 22 au 28 avril 2013<br>Gilles Paul (418 275-3850) |

# Katapuatakanitsh mashinahikanitshuap tapatshimun

## Bibliothèque et centre d'accès communautaire Internet

**Lecteur de l'année 2012**

Le Lecteur de l'année 2012 est madame Michèle Langlais. Elle a su se démarquer par le nombre de volumes lus dans l'année et son assiduité aux activités de la bibliothèque. Elle a reçu un volume ainsi qu'un certificat honorifique. Toutes nos félicitations!

**Festival du livre 2013**

Dans l'ensemble, le Festival du livre a été un franc succès par les nouveautés, la variété de volumes et la participation des gens.

Les gagnants de la fête familiale du Festival du livre ainsi que des prix 25 $ chacun sont Samuel Duchesne et Julie-Anne Dominique, 6e année.

Également, nous désirons profiter de l'occasion pour remercier les bénévoles et les commanditaires :

- Comités d'élèves de l'école Amishk et de l'école Kassinu Mamu;
- MM. Alain Connolly, Gérald Moar, Rémi Tanguay, Ghislain Turcotte;
- Mmes Isabelle Lalancette, Céline Robertson, Doris Tanguay;
- Commanditaires : Caisse populaire et Granules LG.

**Activités à venir**

- Heure du conte *Les Papinachois et les ancêtres*, suivi d'un bricolage : samedi 13 avril 2013 à 10 h 30;
- Exposition littéraire sur les nouveautés de la collection culturelle autochtone;
- Exposition de photos « Beautés naturelles ».

**Source :** Bibliothèque de Mashteuiatsh

# Remboursement de la taxe sur les carburants

Rappel

**Règlement du recours collectif portant sur la taxe sur les carburants payée par les Indiens inscrits sur réserve**

La Cour supérieure du Québec a approuvé le 9 décembre 2011 une entente pour régler un recours collectif portant sur la taxe sur les carburants payée sur réserve par les Indiens inscrits. Les deux principales conditions pour être admissible à produire une réclamation sont d'être un Indien inscrit au sens de la Loi sur les Indiens et être majeur.

Si vous désirez recevoir la compensation en vertu de l'entente de règlement, vous devez produire une réclamation **avant le 8 juillet 2013**, au moyen du formulaire prévu à cet effet, accompagné d'une copie des pièces justificatives requises et transmettre le tout à la firme désignée comme administratrice du règlement :

**Collectiva Services en recours collectifs inc.**
**285, place D'Youville, bureau 9**
**Montréal (Québec) H2Y 2A4**
**Téléphone : 514 287-1000 ou, sans frais, 1 800 287-8587**
**Télécopieur : 514 287-1617**
**info@collectiva.ca**

Vous pouvez dès maintenant produire une réclamation. Le formulaire prévu à cet effet est disponible sur le site Web de l'administratrice du règlement [**www.collectiva.ca**] ou en communiquant avec elle aux coordonnées indiquées ci-dessus. Pour toute question sur les réclamations et l'entente sur le recours collectif, veuillez communiquer avec Collectiva.

**Source :** www.collectiva.ca

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : cdm@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca